À propos des habitatscanadiens

Rapport annuel 2011

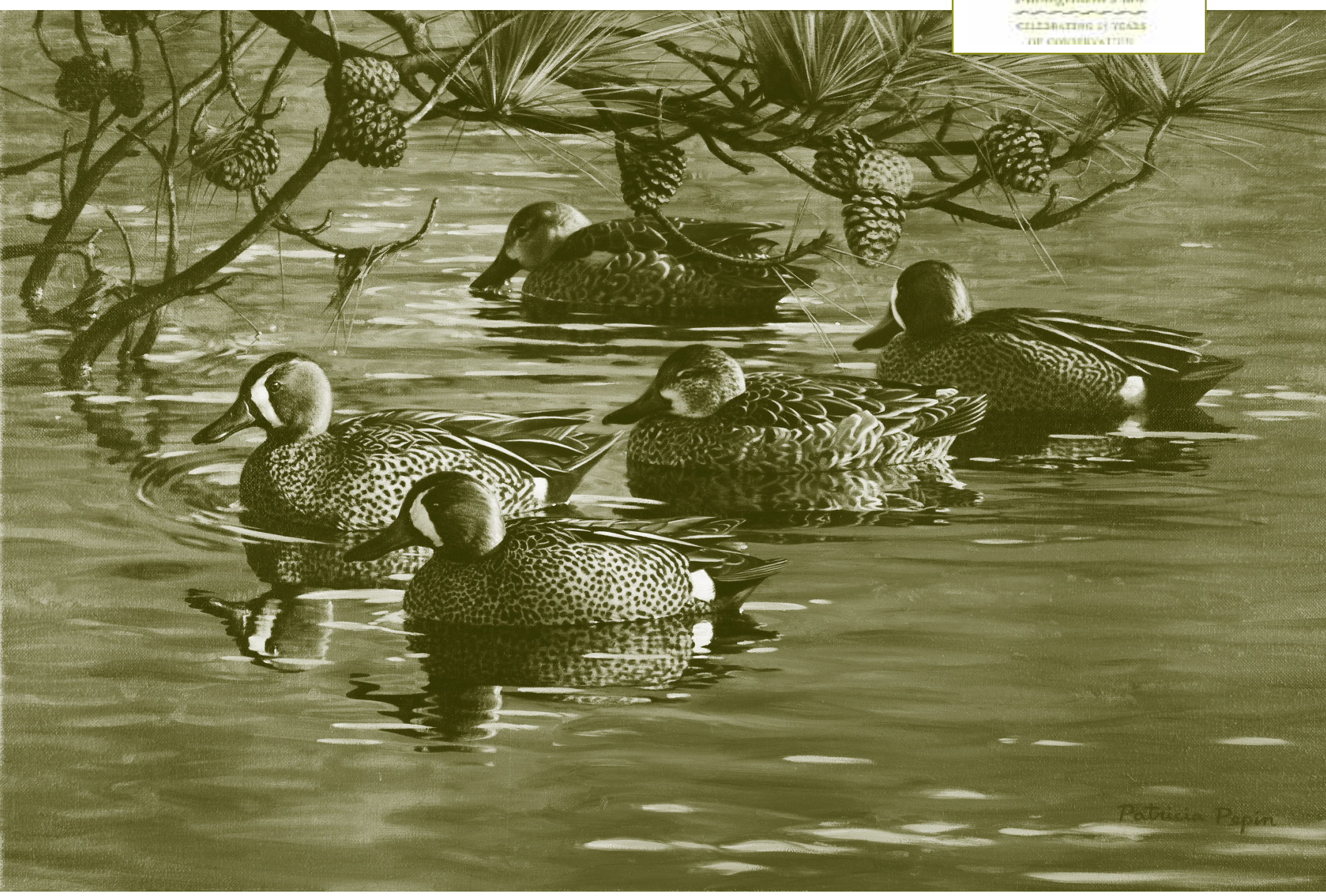

Titre : Au repos en soirée – Sarcelle à ailes bleues, tiré de la série de 2012 des timbres sur la conservation des habitats fauniques du Canada. Photo gracieusement fournie par Habitat faunique Canada.

Artiste : Patricia Pépin, Bromont, Québec

En 2011, alors que la sauvagine migrait entre ses sites de reproduction et ses aires d'hivernage, les partenaires célébraient d'un bout à l'autre du Canada le 25e anniversaire du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine (PNAGS). Une rétrospective nous donne l'occasion de réfléchir à nos réalisations, de saluer nos membres fondateurs et leur vision extraordinaire, et de redoubler d'efforts pour relever les défis à venir.

Signé le 14 mai 1986, sous la forme d'un partenariat continental de coopération, afin d'examiner l'effondrement des populations de sauvagine grâce à des programmes innovateurs sur l'habitat et des programmes scientifiques coordonnés, le PNAGS représentait alors une toute nouvelle approche en matière de conservation. Aujourd'hui, on comprend bien la nature transformatrice du PNAGS. Le travail en partenariat est devenu naturel : collaborer à la « vue d'ensemble » plutôt que se concentrer sur une seule région est devenu la norme. Or, avant les années 1980, la plupart des programmes de conservation des oiseaux et de leur habitat étaient mis en place et financés à l'échelle locale et bénéficiaient de très peu de ressources pour faire une différence. Le PNAGS a quant à lui été innovateur sur le plan de la planification et des partenariats à l'échelle du continent.

Aujourd'hui, nous nous inspirons de cet héritage de 25 années d'efforts de collaboration et d'acquis remarquables pour nous préparer à relever les défis actuels liés à la conservation de l'habitat et de la sauvagine à l'échelle du continent. Le thème sciences-planification-prestation de programmes qui définit le PNAGS constitue aussi une base qui nous permet d'être encore plus efficaces pour assurer la préservation des paysages et la subsistance des populations d'oiseaux dans l'intérêt de tous.

TABLE DES MATIÈRES :

Aperçu national 2

Plans conjoints des habitats 3

Plans conjoints des espèces 12

Partenaires et renseignements 16

Plan nord-américain de gestion de la sauvagine

North American Waterfowl Management Plan

Plan de Manejo de Aves Acuáticas Norteamérica

Publié en 2012

Aperçu national

La mise en œuvre réussie du PNAGS au Canada a été possible grâce à l'appui continu de partenaires au Canada et aux États-Unis, notamment les gouvernements fédéraux et provinciaux, ceux des États, des organisations non gouvernementales et des particuliers. Notamment, le financement reçu en vertu de la loi américaine de 1989 sur la conservation des terres humides d'Amérique du Nord (la *North American Wetlands Conservation Act* ou NAWCA) s'est avéré essentiel pour le succès et la pérennité du programme canadien. Cet appui a permis de protéger 20,8 millions d'acres (8,4 millions d'hectares) de terres humides et de hautes terres au cours des 25 premières années du PNAGS.

Malgré le succès phénoménal du PNAGS, des défis considérables sont à prévoir pour les oiseaux migrateurs et leur habitat. D'importants changements sur le plan environnemental, sociétal, économique et politique ont eu lieu en Amérique du Nord depuis le lancement, en 1986, du PNAGS et ont modifié le paysage au sein duquel les partenaires évoluent. En réponse à ces changements et pour garantir le succès continu du PNAGS, les partenaires canadiens prévoient harmoniser leur planification stratégique avec la version révisée du PNAGS. Les partenaires canadiens envisagent la gestion de la sauvagine de façon globale, ce qui suppose de cerner les liens qui existent entre les espèces, les habitats et les éléments humains tout en reconnaissant que l'environnement avec lequel les partenaires du PNAGS doivent composer est en évolution constante.

Au Canada, les plans conjoints devront collectivement permettre de conserver bien au-delà de 16 millions d'acres (6,5 millions d'hectares) d'habitat au cours des 20 prochaines années pour que les objectifs initiaux du PNAGS en matière de population puissent être atteints. Pour ce faire, il sera à tout le moins essentiel d'assurer un financement continu aux niveaux actuels et de tenir compte des coûts inflationnistes. Par ailleurs, tous les partenaires devront trouver des mécanismes pour mettre un frein à la perte continue des milieux humides et donc de ces habitats, et pour conserver l'habitat actuel par des politiques et des programmes non traditionnels. Le PNAGS doit être une réussite sur de nombreux fronts pour être lui-même considéré comme une réussite.

En comprenant bien nos origines et en gardant un œil sur les défis futurs, nous pourrons aller de l'avant avec de nouvelles idées et de nouvelles approches afin de terminer le travail qui a débuté en 1986. Comprendre nos origines, ce que nous faisons et comment nous pouvons tracer la voie pour l'avenir sont des éléments clés de la réussite du PNAGS.

Dépenses effectuées par activité dans le cadre du PNAGS, au Canada 1986-2011

1,8 milliard (CAD)

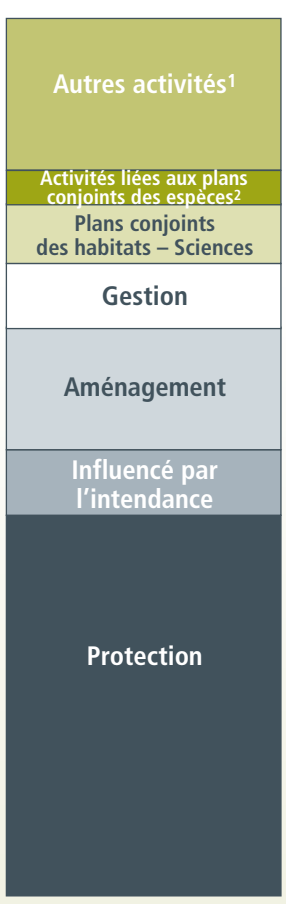

1 Activités de coordination et de communication, politiques, dédommagement pour les dommages causés aux cultures et prévention
2 Baguage, relevés et recherche

Réalisations dans le cadre du PNAGS au Canada de 1986 à 2011 (millions d'acres)

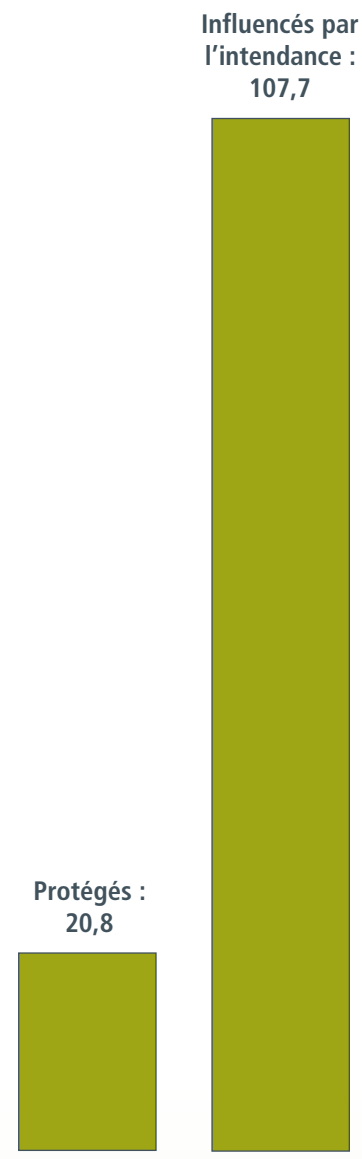

Total des acres pour les plans conjoints des habitats et pour la région de la forêt boréale de l'Ouest

Contributions totales (en dollars canadiens) à l'appui du PNAGS au Canada (1986-2011)

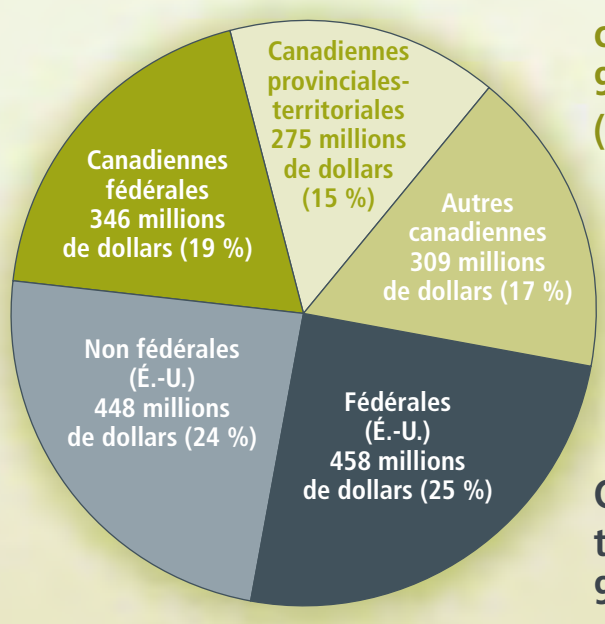

Total des contributions canadiennes : 930 millions de dollars (51 %)

Contributions globales pour le Canada : 1,84 milliard de dollars

Contributions totales américaines : 906 millions de dollars (49 %)

Terminologie utilisée dans le présent rapport

Gestion
Activités menées au regard d'habitats de terres humides ou de hautes terres mises en réserve en vue d'en gérer ou d'en maintenir la capacité de charge pour les oiseaux migrateurs associés aux terres humides et d'autres espèces sauvages.

Aménagement
Mesures appliquées dans des habitats de terres humides ou de hautes terres en vue d'en accroître la capacité de charge pour les oiseaux migrateurs associés aux terres humides et d'autres espèces sauvages.

Influencé par l'intendance
Mesures directes prises par les propriétaires fonciers, les gestionnaires de terres ou les agences de conservation qui protègent ou améliorent les terres humides ou les habitats de hautes terres y associés sans entente juridique ou contraignante de longue durée. Ces mesures directes entraînent des changements à l'utilisation des terres.

Protection
Protection des terres humides et/ou des hautes terres y associées par le transfert de titres fonciers ou la conclusion d'une entente juridique de conservation contraignante de longue durée (au moins 10 ans) avec un propriétaire foncier.

Plans conjoints des habitats

Les plans conjoints des habitats canadiens adoptent une approche programmatique et intègrent la planification, les sciences, l'intendance, les partenariats et la gestion pour atteindre les objectifs du PNAGS au Canada. La compréhension de la relation qui existe entre les habitats et les populations nicheuses de sauvagine s'est grandement améliorée grâce aux travaux scientifiques réalisés par les partenaires du PNAGS au cours des 25 dernières années. En conséquence, les outils servant à définir les habitats cibles ont évolué et la prestation des programmes s'est améliorée.

Les avancées scientifiques et l'amélioration continue des modèles dépendent de la grande qualité des données recueillies dans le cadre des programmes de surveillance des oiseaux des États-Unis et du Canada. Dans le cadre des plans conjoints, on pourra continuer à mettre en œuvre des programmes plus précis et plus efficaces grâce à ces ensembles de données de surveillance à long terme et à la participation de spécialistes de la modélisation du Service canadien de la faune et du Fish and Wildlife Service des États-Unis.

En Colombie-Britannique, dans le cadre du Plan conjoint de la côte du Pacifique et du Plan conjoint intermontagnard canadien, on utilise les relevés et les modèles d'abondance de canards pour déterminer les paysages qui ont une grande valeur. Le delta du fleuve Fraser et la côte est de l'île de Vancouver ont été désignés comme ayant la plus forte abondance et densité de sauvagine hivernante dans le Plan conjoint de la côte du Pacifique. En ce qui concerne le Plan conjoint intermontagnard canadien, la région Cariboo-Chilcotin offre la densité la plus élevée de terres humides et de sauvagine nicheuse et présente également un risque élevé de destruction de l'habitat. La région de l'Okanagan est aussi un paysage ciblé en raison des risques élevés de destruction de l'habitat et du niveau de destruction de l'habitat.

Dans le cadre du Plan conjoint des habitats des Prairies, les populations de canards ont été estimées et elles ont été divisées par espèces à l'aide des données à long terme des relevés de sauvagine effectués au printemps. Le modèle de productivité de la sauvagine a été élaboré en vue d'évaluer l'incidence des changements dans le paysage sur la productivité des espèces de canards prioritaires. Le modèle combine les estimations de la population nicheuse moyenne et de la propension à la nidification, puis il évalue la préférence en matière d'habitat de nidification, la disponibilité de l'habitat à l'échelle du paysage et le taux de survie des nids. À l'aide de ces estimations, le modèle détermine les zones cibles du programme en évaluant la comparaison avec d'autres mesures de conservation à l'échelle du paysage, localement et régionalement. Voir la carte des paysages cibles et prioritaires du Plan conjoint des habitats des Prairies à la page 9.

Moraine du lac Buffalo, Alberta.
Canards Illimités Canada

Le Plan conjoint des habitats de l'Est est constitué des régions de l'Ontario, du Québec et de l'Atlantique. Un outil de planification de la conservation élaboré pour le sud de l'Ontario a servi à déterminer les huit bassins versants les plus rentables et les plus précieux pour la sauvagine nicheuse. Des plans détaillés de d'aménagement d'habitat et de protection ont été élaborés pour chacun de ces bassins versants. Au Québec, des outils de planification et d'aide à la décision ont été mis au point pour définir et classer les zones prioritaires, puis classer les vingt écorégions en fonction de la valeur de l'habitat et des pressions sur l'habitat. Les programmes de conservation sont axés sur les écorégions prioritaires, qui sont celles dont l'habitat a la valeur la plus élevée et subit les plus grandes pressions. Dans la région de l'Atlantique, les stratégies de conservation à long terme sont axées sur les zones prioritaires afin de conserver et de remettre en état les paysages côtiers et agricoles. Voir la carte des zones de programme cibles du Plan conjoint des habitats de l'Est à la page 10.

Canard colvert en vol.
Canards Illimités Canada

Plan conjoint de la côte du Pacifique

www.pcjv.org

Alors que le PNAGS célébrait 25 ans de partenariats réussis, le Plan conjoint de la côte du Pacifique (PCCP) en Colombie-Britannique (C.-B.) renouvelait plusieurs de ses premiers partenariats et continuait de travailler en étroite collaboration avec des partenaires plus récents.

Amélioration de la gestion de l'eau

En 2011, les partenaires du PCCP, mené par Canards Illimités Canada (CIC), ont remplacé des installations de régulation des eaux dans le cadre de trois projets d'aménagement des terres humides réalisés dans les années 1980 :

- Echo Valley Farm, dont la conservation est assurée par Canards Illimités Canada, s'étend sur 154 acres (62 hectares) et est l'une des plus importantes exploitations de pommes de terre sur l'île de Vancouver. Les niveaux d'eau sur cette ferme sont gérés depuis les années 1950 pour les cultures agricoles et l'habitat des oiseaux migrateurs. Une équipe a remplacé plusieurs installations de régulation des eaux et réparé les digues bordant la propriété afin d'améliorer la capacité de l'agriculteur à gérer les niveaux d'eau. L'été, l'agriculteur est maintenant en mesure de régler l'irrigation pour accroître la production agricole et, une fois la récolte terminée à l'automne, les installations de régulation des eaux aident à créer un habitat de terres humides extrêmement populaire auprès des oiseaux migrateurs et hivernants, particulièrement le Cygne trompette.

Une équipe de travail au marais Minnekhada.
Canards Illimités Canada

- Dans les basses-terres continentales de la Colombie-Britannique, le marais Minnekhada de 95 acres (38,5 hectares) est géré dans le cadre de la gestion du réseau de parcs régionaux de Metro Vancouver. Ce milieu humide offre un habitat à une variété d'oiseaux d'eau et de nombreux résidents locaux le visitent en empruntant les sentiers du parc. Les installations de régulation des eaux ont été reconfigurées et des améliorations ont été apportées aux digues afin d'améliorer la capacité de gestion de l'eau et réduire les coûts de gestion à long terme. Ces travaux de reconstruction ont également permis d'améliorer l'habitat de la tortue peinte de l'ouest, qui est désignée espèce « en voie de disparition » en vertu de la *Loi sur les espèces en péril*.

- Sur l'île de Vancouver, la partie Nanoose Bay de la réserve nationale de faune de Qualicum renferme un milieu humide adjacent à une zone de marée qui offre non seulement un habitat important pour la sauvagine hivernante et migratrice, mais également pour les salmonidés. La réserve d'espèces sauvages appartient à The Nature Trust de la Colombie-Britannique et elle est louée au Service canadien de la faune d'Environnement Canada. Les travaux dans ce secteur ont été réalisés dans le but de diversifier l'habitat. Il a fallu remplacer l'installation de régulation des eaux, apporter des améliorations à une berme et éliminer des plantes envahissantes.

Zones de gestion de la faune

La province de la Colombie-Britannique désigne des zones de gestion de la faune en vertu de sa *Wildlife Act* afin d'établir une liste des priorités en ce qui concerne la conservation et la gestion des espèces sauvages, des poissons et de leur habitat. La province peut autoriser d'autres utilisations des terres en collaboration avec des groupes de conservation et d'autres parties intéressées. Elle compte 28 zones de gestion de la faune qui couvrent 580 000 acres (235 000 hectares) et deux parmi les plus récentes profiteront à la sauvagine dans le Plan conjoint des habitats des Prairies.

La province a désigné 1 861 acres (753 hectares) de terres comme zone de gestion de la faune des terres humides de Pemberton, qui englobe plusieurs terres humides d'eau douce ainsi que des zones riveraines à proximité des rivières Upper Lillooet et Green. Ces zones fournissent un habitat pour le saumon et d'autres espèces de poisson, la sauvagine, les oiseaux chanteurs, l'orignal, le castor, la loutre et l'ours noir. Elles fournissent également un habitat pour les espèces de sauvagine désignées par la province espèces « en péril », y compris le Cygne trompette et l'Arlequin plongeur.

La province a également désigné Roberts Bank comme zone de gestion de la faune. Cette zone englobe 21 508 acres (8 704 hectares) d'habitats intertidaux et infralittoraux dans le delta du fleuve Fraser, qui a lui-même été désigné par BirdLife International comme une zone importante pour la conservation des oiseaux (ZICO) qui offre les fonctions essentielles du cycle biologique pour une grande variété d'espèces d'oiseaux. Le Cygne trompette, le Cygne siffleur, la Petite Oie des neiges, la Bernache noire et la Bernache cravant passent tout l'hiver dans l'estuaire, et le Grand Héron se nourrit toute l'année dans les marais intertidaux. Roberts Bank est une halte migratoire pour cinq millions d'oiseaux qui migrent le long de la voie migratoire du Pacifique et il constitue l'aire d'hivernage qui accueille le plus grand nombre d'oiseaux d'eau et de rivage au Canada. Les secteurs autour de l'estuaire (Boundary Bay, Sturgeon Bank et South Arm Marshes) sont déjà des zones de gestion de la faune.

Conservation et gestion des habitats des oiseaux de rivage

Études d'Oiseaux Canada et le Service canadien de la faune ont travaillé avec un groupe de spécialistes des oiseaux de rivage basés entre l'Alaska et le Pérou pour concevoir et mettre en place un projet à l'échelle de l'hémisphère dont le but est d'étudier les enjeux liés à la gestion du Bécasseau d'Alaska et du Bécasseau

Marais Minnekhada.
Canards Illimités Canada

La rivière Puntledge de l'autre côté de McPhee Meadows.
Rupert Wong, Conservation de la nature Canada

La rivière Puntledge contournant McPhee Meadows.
Ian Moul

LE SAVIEZ-VOUS?

Portée : En Colombie-Britannique, le Plan conjoint de la côte du Pacifique (PCCP) comprend 54 millions d'acres (21,9 millions d'hectares) de paysage terrestre, 113,2 millions d'acres (45,8 millions d'hectares) de paysage marin et 30 285 kilomètres (19 000 miles) de littoral. Le PCCP est un plan conjoint international qui comprend des parties de la Colombie-Britannique, de l'Alaska, de Washington, de l'Oregon, de la Californie et d'Hawaï, et qui couvre la région de conservation des oiseaux (RCO) 5. Le PCCP est compris dans les limites de la zone géographique de la North Pacific Landscape Conservation Cooperative.

Principaux types d'habitat : La côte de la Colombie-Britannique est un complexe de passages, de baies, d'îles, de détroits et de fjords qui forment une grande diversité d'habitats littoraux, intertidaux et forestiers. Le littoral compte plus de 440 estuaires qui sont constitués de marais littoraux et d'habitats de plaine inondable adjacents. En général, les zones intertidales sont des terres de la Couronne provinciale, mais beaucoup de plaines inondables sont des propriétés privées qui, souvent, ont été grandement modifiées à des fins d'agriculture ou d'autres utilisations anthropiques. Ces paysages modifiés peuvent offrir d'importants habitats et une bonne source d'aliments pour la sauvagine migratrice et hivernante.

Principales espèces de sauvagine : Plus de 1,2 million d'oiseaux d'eau hivernent le long de la côte de la Colombie-Britannique et 400 000 autres hivernent dans ses estuaires. Les principales espèces qu'on y trouve sont les suivantes : Oie des neiges de l'île Wrangel (près de la moitié de la population totale), Cygne trompette de la côte du Pacifique (la moitié de la population totale), Canard d'Amérique, Bernache de Hutchins et Bernache cravant de l'ouest de l'Extrême-Arctique.

Depuis que le PCCP a été créé en 1991 :

- Le Pacific Estuary Conservation Program (programme de conservation des estuaires du Pacifique), qui a été adopté en tant que volet de protection du PCCP, a été le premier récipiendaire du prix de conservation Ramsar Wetland Conservation Award en 1999 et du prix du Conseil canadien des aires écologiques en 1996.
- En réponse à la nécessité d'assurer la conservation des estuaires importants sur le plan biologique qui sont soumis aux pressions grandissantes du développement urbain, le PCCP a désigné, dressé la carte et classé par ordre de priorité 442 estuaires à des fins de conservation.
- La base de données sur les aires de conservation a été créée afin de délimiter spatialement toutes les zones de conservation dans le cadre du PCCP et du Plan conjoint intermontagnard canadien (PCIC).

variable. L'objectif du projet est de surveiller les haltes migratoires et les aires d'hivernage de ces espèces dans leur aire de répartition afin de mieux planifier les mesures de conservation et de gestion des principaux habitats des oiseaux de rivage partout dans la voie migratoire du Pacifique. Le projet est lié à des initiatives existantes à l'échelle régionale (p. ex. le Coastal Waterbird Survey de la Colombie-Britannique, le Pacific Shorebird Survey en Californie et les projets de surveillance des oiseaux de rivage en Colombie et dans d'autres pays de l'Amérique du Sud et de l'Amérique centrale). Il est financé par le Forest Service International Program des États-Unis, qui aide financièrement Études d'Oiseaux Canada, et par plusieurs partenaires (Point Reyes Bird Observatory Conservation Science, Asociacion Calidris en Colombie, BirdLife International, Centro de Investigacion Cient'fica y de Educacion Superior de Ensenada au Mexique, Panama Audubon et le Service canadien de la faune).

Conservation de la nature Canada a aussi poursuivi ses activités d'aménagement et de remise en état de l'habitat sur ses nombreuses propriétés dans le cadre du PCCP. Il est à noter que le principal projet de terrassement sur la propriété Ocean Blue, le site d'une ancienne usine de cèdre dans l'estuaire de la rivière Campbell, vise à rétablir les connexions à l'estuaire et l'accès du poisson à un cours d'eau qui avait été enterré par les déchets de l'usine. La remise en état de l'habitat profitera grandement à de nombreuses espèces de sauvagine qui fréquentent cette zone. Elle a d'ailleurs déjà permis le retour du saumon dans le cours d'eau.

Modèle d'association à un habitat

Trois partenaires du PCCP – Études d'Oiseaux Canada, le Service canadien de la faune et Canards Illimités Canada – poursuivent leur projet de collaboration afin de mettre au point des modèles d'association à un habitat pour les populations d'oiseaux non reproducteurs qui comptent environ 60 espèces d'oiseaux côtiers et marins, dont environ 30 espèces de sauvagine qui fréquentent les côtes de la Colombie-Britannique. Lorsqu'ils seront terminés, ces modèles espèce-habitat viendront appuyer directement le PNAGS et les objectifs de la *North American Wetlands Conservation Act* en classant par ordre de priorité les principaux habitats. Ils contribueront en outre à l'élaboration du plan de mise en œuvre du PCCP. Les partenaires du PCCP se serviront ensuite de ces travaux pour contribuer aux activités d'acquisition de terres et de gestion des terres pour la conservation des oiseaux aquatiques en Colombie-Britannique.

Acquisitions d'habitat

Le Nature Trust de la Colombie-Britannique a acquis deux propriétés importantes en 2011 :

- McPhee Meadows, qui a été achetée avec la ville de Courtenay, est une plaine inondable de 11,4 acres (4,6 hectares) entourée d'un habitat riverain que la province de la Colombie-Britannique a désigné « écosystème fragile ». Cette zone riveraine offre une structure forestière variée constituée d'aulnes rouges et de peupliers occidentaux, et elle fournit d'importants arbres fauniques pour les espèces cavicoles.

Petit chevalier.
Jared Hobbs

- Une parcelle de terre de 54,4 acres (22 hectares) sur l'île Salt Spring complète une aire protégée ininterrompue dans la baie Burgoyne. La propriété est bordée par les parcs provinciaux Burgoyne Bay et Mt. Maxwell ainsi que par la réserve écologique de Mt. Maxwell. La zone protège ce qui reste des terrains boisés de chênes de Garry, qui se trouvent dans la zone biogéoclimatique du douglas de Menzies côtier, l'une des plus rares et des plus menacées de la Colombie-Britannique. Le Nature Trust a reçu une aide financière d'Environnement Canada par l'entremise du Programme de conservation des zones naturelles (à l'aide de la Conservation de la nature Canada), ainsi que de la province de la Colombie-Britannique et de plusieurs donateurs du secteur privé.

Le PCCP est le seul plan conjoint international des habitats au Canada; les partenaires du plan continuent de travailler en étroite collaboration les uns avec les autres, ainsi qu'avec leurs homologues américains afin d'assurer la conservation d'importants habitats côtiers le long de la côte du Pacifique.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Tasha Sargent, coordonnatrice du Plan conjoint de la côte du Pacifique, par téléphone au 604-940-4703 ou par courriel à l'adresse tasha.sargent@ec.gc.ca.

Contributions (en dollars canadiens)*

	2011	Total (1986-2011)
Total	6 187 773	322 004 450

Réalisations (en acres)**

	2011***	Total (1986-2011)
Protégées	681	115 771
Aménagées	193	91 483
Gérées	2 566	94 787
Influencées par l'intendance	10 124	3 878 354

* Les contributions comprennent des contributions fédérales et non fédérales des États-Unis, des contributions canadiennes et des contributions de pays autres que le Canada et les États-Unis.

** Les acres protégées, aménagées et gérées ne s'additionnent pas. Elles sont d'abord acquises, peuvent être ensuite aménagées, puis faire l'objet de mesures de gestion. Les acres influencées par l'intendance et les autres acres (protégées, aménagées et gérées) sont mutuellement exclusives.

*** Les acres « 2011 » correspondent à des acres sur une période déterminée seulement.

Canard d'Amérique.

Jared Hobbs

Les partenaires ont travaillé ensemble pour accroître la valeur de l'habitat dans les prairies de Haines Lake.

Canards Illimités Canada

Plan conjoint intermontagnard canadien

www.cijv.org

Bien que le Plan conjoint intermontagnard canadien (PCIC) soit le plus récent plan conjoint canadien, il célébrait de nombreuses réussites et de nombreux projets passionnants alors que le PNAGS célébrait son 25e anniversaire. Les partenaires du PCIC reçoivent des fonds de diverses sources canadiennes et américaines qui les aident à atteindre les objectifs du PNAGS en matière d'habitat, soit maintenir ou restaurer les aires de répartition traditionnelles de la sauvagine en Amérique du Nord, ainsi que l'objectif général de conservation des habitats pour toutes les espèces d'oiseaux. Le PCIC s'engage dans des programmes directs qui visent à protéger et à remettre en état des habitats de reproduction importants pour les espèces prioritaires, mais aussi dans des programmes indirects, tels que des programmes d'intendance, qui soutiennent la gestion de l'habitat.

Même si moins de 5 % des terres de la Colombie-Britannique sont publiques, ces terres ont une grande valeur; la portée des programmes directs est par contre limitée au sein des zones cibles désignées du PCIC. Par conséquent, la conservation sur le terrain est souvent possible grâce à des programmes d'intendance qui influencent l'utilisation des terres et la gestion des principaux habitats. En outre, le PCIC a mis au point des outils stratégiques et d'aide à la décision afin d'aider différents ordres de gouvernement à conserver, remettre en état et gérer les terres humides et leurs écosystèmes. Ces approches indirectes sont très rentables et aident les populations de sauvagine et la conservation des habitats lorsque l'acquisition de terres n'est pas une option viable. Les programmes indirects peuvent également jeter les bases pour les acquisitions futures de terres, par l'entremise de conventions (servitudes) et d'acquisitions, en soulignant l'importance de zones en particulier.

Acquisitions d'habitat

Conservation de la nature Canada, région de la Colombie-Britannique, a acquis deux importants milieux humides en 2011 :

- Marion Creek Benchlands est une parcelle de 505 acres (204 hectares), située dans la région d'East Kootenay, en Colombie-Britannique, à proximité du ranch Thunderhill, qui appartient à Conservation de la nature Canada. Il s'agit d'une vaste forêt intérieure de douglas de Menzies avec des terres humides et des zones d'eaux peu profondes. On y trouve aussi une petite source d'eau froide avec une diversité de plantes, ainsi qu'une zone de prairie ouverte – un écosystème rare en Colombie-Britannique. Cette parcelle de terre protège non seulement d'importants habitats d'oiseaux d'eau, mais elle contribue également à la connectivité entre les propriétés de conservation avoisinantes au profit des ongulés et des carnivores, et empêche une fragmentation plus étendue de la région (lotissements et aménagements).
- Dalton's Hideaway, qui est elle aussi une zone écologique intérieure de douglas de Menzies (mais très éloignée de Marion Creek Benchlands), est une forêt principalement riveraine de 160 acres (65 hectares) comportant des milieux humides, qui se trouve dans la rivière à méandres Klinaklini, dans la région ouest de Chilcotin. Il s'agit de la dernière propriété privée avant que la rivière traverse la chaîne Côtière. Elle protège des terrains boisés de trembles, l'habitat de l'omble à tête plate et la connectivité pour les carnivores le long de la vallée. Ces terres humides sont fréquentées par la sauvagine nicheuse et des oiseaux aquatiques, et elles assurent la subsistance du Cygne trompette pendant la migration d'automne. Dalton's Hideaway est situé dans la région de Tatlayoko, où

LE SAVIEZ-VOUS?

Portée : Le Plan conjoint intermontagnard canadien (PCIC) couvre 123,5 millions d'acres (50 millions d'hectares); il englobe le centre et le sud de la Colombie-Britannique continentale et la portion est des Rocheuses en Alberta, et comprend les régions de conservation des oiseaux (RCO) 9 et 10. Le PCIC est compris dans les limites de la zone géographique de la Great Northern Landscape Conservation Cooperative.

Principaux types d'habitat : Le PCIC regorge de paysages différents : fonds de vallée, sommets de montagnes, prairies, forêts conifériennes sèches et humides, zones riveraines et terres humides, zones de toundra et même des terres désertiques. Les changements climatiques et une plus grande pression sur les sources d'eau exercée par les activités humaines contribuent à accroître l'importance des terres humides pour le maintien de la biodiversité, en particulier dans les paysages semi-arides.

Principales espèces de sauvagine : Vingt-quatre (24) espèces de sauvagine nichent dans la région du PCIC. La population de sauvagine est estimée à 1,45 million d'oiseaux, ce qui représente 70 % de la population nicheuse de sauvagine de la province et plus ou moins 4 % de la population nicheuse de sauvagine du Canada. Le PCIC abrite de 20 à 25 % de la population nicheuse mondiale de Garrots d'Islande, de 1 à 2 % de la population continentale de Canards colverts, plus de 15 % de la population nicheuse continentale de Harles couronnés et 5 % de la population nicheuse continentale d'Érismatures rousses.

Depuis que le PCIC a été créé en 2003 :

- Plus de 43 millions de dollars ont été investis dans des projets relatifs à l'habitat pour protéger ou pour l'aménagement de plus de 500 000 acres (plus de 200 000 hectares) de terres humides et autres habitats.
- Le PCIC a atteint son objectif qui était de maintenir la population nicheuse actuelle qui s'élève à 1,45 million d'oiseaux. On considère que ce chiffre correspond au niveau des années 1970 pour la plupart des espèces et des habitats, sauf pour certaines terres agricoles et zones urbaines. Désormais, le défi sera de maintenir l'habitat.
- Le PCIC a travaillé en collaboration avec les gouvernements locaux en se servant d'outils tels que la Green Bylaws Toolkit (trousse d'arrêtés pour la conservation des écosystèmes sensibles et des infrastructures écologiques), qui a été élaborée par des partenaires du plan conjoint, afin de prendre certaines mesures de protection de l'habitat dans des zones où l'acquisition de terres n'est pas une option viable.

Terres humides du projet de corridor pour la faune et de terres humides de Clearwater.

Jason Hollinger, The Land Conservancy de la C.-B.

Courlis à long bec.

Jared Hobbs

Conservation de la nature Canada possède plusieurs propriétés d'élevage qui sont activement gérées de manière à favoriser la biodiversité, tout en permettant une certaine production de foin et le broutage du bétail.

The Land Conservancy de la Colombie-Britannique a créé, grâce à l'acquisition stratégique de terres et à un don en espèces, un corridor pour la faune permanent dans la partie sud du Parc provincial Wells Gray en Colombie-Britannique. De plus, cette acquisition et le don permettront de protéger plus de 70 acres (28 hectares) de terres humides et aideront à protéger une prairie de 10 acres (4 hectares) qui abrite la population la plus diversifiée de botryches (*Botrychium* spp.) au Canada. Plus de 130 espèces d'oiseaux, dont 33 espèces de sauvagine et d'autres oiseaux aquatiques, ainsi que plus de 200 espèces de plantes ont été dénombrées sur ces propriétés.
Ce corridor sera également à l'avantage des grands mammifères, dont l'orignal, le loup, le cerf, le couguar, l'ours noir et le grizzli, qui doivent à l'heure actuelle traverser la vallée de la rivière Clearwater au printemps et à l'automne en empruntant des terres privées pour lesquelles aucun accord de conservation de la faune n'a été conclu. La création de ce corridor est de la plus grande importance, car les terres privées dans cette région font l'objet de pressions considérables en matière d'aménagement. The Land Conservancy continue d'organiser des collectes de fonds pour acquérir davantage de terres pour ce projet.

Gestion et remise en état de l'habitat

Conservation de la nature Canada continue d'entreprendre des travaux de gestion et de remise en état de l'habitat sur les propriétés qu'elle possède ou gère (elle en achète certaines et en loue d'autres).

Une terre humide qui bénéficiera des clôtures le long de Haines Creek.

Canards Illimités Canada

Le Frolek Ranch, un partenariat de conservation établi entre Conservation de la nature Canada et la famille Frolek depuis 2008, contient des prairies parmi les plus naturelles de la vallée Thompson-Nicola de la Colombie-Britannique. Ces prairies, qui offrent un important habitat à un grand nombre d'espèces en voie de disparition, notamment le Courlis à long bec et le Chevêche des terriers, font partie des écosystèmes les plus menacés de la Colombie-Britannique en raison de la facilité avec laquelle ils peuvent être créés. Dans le cadre de la restauration en cours de la propriété, une clôture a récemment été installée autour d'une partie d'un lac et de deux zones humides pour protéger du broutage l'habitat de nidification et d'alimentation des oiseaux aquatiques.

Canards Illimités Canada a eu une autre année couronnée de succès avec le programme Crown Range du PCIC. À l'aide de fonds provenant de la Habitat Conservation Trust Foundation et d'Habitat faunique Canada et du travail de collaboration avec des éleveurs locaux et un entrepreneur des Premières nations, Canards Illimités Canada a pu faire les travaux d'amélioration plus que nécessaires à une clôture de trois kilomètres (1,8 mille) longeant Haines Creek dans la région de Chilcotin. Le projet permettra un meilleur contrôle et une meilleure distribution du bétail dans trois unités de répartition et, par conséquent, la restauration de milieux humides et secs pour la sauvagine et d'autres espèces sauvages.

Suivi de l'état des terres humides

Deux des partenaires du PCIC, Canards Illimités Canada et le Service canadien de la faune, ont entrepris un projet de collaboration avec le Plan conjoint intermontagnard de l'Ouest (PCIO) afin d'aider les organisations et d'autres organismes qui travaillent à la conservation des terres humides à trouver et à tester une méthodologie pour suivre de près l'état des terres humides au fil du temps. Étant donné que l'utilisation des terres et les changements climatiques peuvent altérer le paysage, l'absence d'un processus clairement défini pour surveiller l'état des terres humides et comprendre pourquoi et à quels endroits des terres humides sont détruites et dégradées restreint notre capacité à protéger et à restaurer efficacement ces terres humides. Le projet sera mis à l'essai dans la région d'East Kootenay et visera à déterminer les changements dans les limites des terres humides au fil du temps à l'aide d'images satellites optiques à haute résolution et d'analyses de télédétection. Si le projet est concluant, d'autres zones pilotes pourraient être choisies.
Ce projet est financé par la Great Northern Landscape Conservation Cooperative.

Le PCIC tente actuellement d'élargir ses partenariats aux États-Unis avec l'aide du PCIO et de la Great Northern Landscape Conservation Cooperative.
En plus de travailler ensemble sur le projet de suivi de l'état des terres humides, le PCIC et le PCIO cherchent aussi à dénicher d'autres projets de collaboration.
Le PCIC siège également à titre de membre observateur au comité directeur de la Great Northern Landscape Conservation Cooperative afin de forger des liens solides entre les deux organisations et optimiser l'efficacité des partenariats et les possibilités de partenariat.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Tasha Sargent, coordonnatrice du Plan conjoint intermontagnard canadien, par téléphone au 604-940-4703 ou par courriel à l'adresse tasha.sargent@ec.gc.ca.

Contributions (en dollars canadiens)*

	2011	Total (1986-2011)
Total	2 865 726	43 668 285

Réalisations (en acres)**

	2011***	Total (1986-2011)
Protégées	268	549 462
Aménagées	14 172	155 407
Gérées	34 857	569 592
Influencées par l'intendance	163	50 906

* Les contributions comprennent des contributions fédérales et non fédérales des États-Unis et des contributions canadiennes.

** Les acres protégées, aménagées et gérées ne s'additionnent pas. Elles sont d'abord acquises, peuvent être ensuite aménagées, puis faire l'objet de mesures de gestion. Les acres influencées par l'intendance et les autres acres (protégées, aménagées et gérées) sont mutuellement exclusives.

*** Les acres « 2011 » correspondent à des acres sur une période déterminée seulement.

Les terres humides de la propriété de Marion Creek Benchlands sont l'une des principales caractéristiques qui font de cette propriété de la vallée du Columbia un important projet de conservation pour Conservation de la nature Canada.

Conservation de la nature Canada

L'été dans les Prairies.
Canards Illimités Canada

Petit Fuligule.
Canards Illimités Canada

Plan conjoint des habitats des Prairies

www.phjv.org

En tant que plan conjoint fondateur du PNAGS, le Plan conjoint des habitats des Prairies (PCHP) rend hommage à tous les partenaires d'un océan à l'autre pour leur dynamisme et leur détermination, notamment au comité du PNAGS, au premier conseil du PCHP et à bien d'autres encore au Canada et aux États-Unis qui ont fait bien plus que de s'investir dans les affaires courantes pour en arriver à du jamais vu, à quelque chose de réellement remarquable. David Ingstrup, qui est le président actuel du PCHP, a fait remarquer que le « PNAGS avait reconnu il y a 25 ans que l'environnement n'est pas un gouvernement, que les oiseaux ne sont pas des citoyens des pays et que l'habitat n'est pas défini par des frontières ». Les réalisations découlant de cette réflexion visionnaire ont été soulignées dans trois des provinces comprises dans le PCHP.

En Saskatchewan, le ministre provincial de l'Environnement, Dustin Duncan, et de nombreux membres du partenariat du PNAGS ont célébré en dévoilant un projet pour la propriété de conservation de l'habitat Kehiew, près d'Avonlea.

« Le partenariat du PNAGS est un succès sans précédent », a déclaré le ministre Duncan. « Il a permis aux secteurs de la conservation et de l'agriculture de travailler ensemble en vue d'une gestion durable des terres et il a donné lieu à de nombreux programmes qui font intervenir les propriétaires fonciers privés dans des projets coopératifs d'intendance des terres. »

« Au cours des 25 dernières années, le partenariat du PNAGS a joué un rôle fondamental dans la mise en communication de nos organismes et l'apport de ressources essentielles pour les programmes de conservation de l'habitat et d'agriculture durable en Saskatchewan », a affirmé Brent Kennedy, le directeur provincial des opérations de Canards Illimités Canada pour la Saskatchewan. « C'est grâce au travail acharné et à la collaboration des partenaires du PNAGS que nous avons pu réaliser des projets, ainsi qu'à nos partenaires sur le terrain comme les producteurs, les propriétaires fonciers et tous les autres intervenants locaux. »

Le projet de conservation Kehiew est situé dans l'une des plus importantes zones de production de la sauvagine des Prairies canadiennes. Le projet consiste en 133 acres (58,8 hectares) de prairies restaurées et 26 acres (10,5 hectares) de terres humides, et il est situé au milieu d'une grande densité de petites terres humides diversifiées, présentes partout dans les terrains ondulés de la région de Missouri Coteau, en Saskatchewan.

Canards Illimités Canada a acheté cette propriété de même que trois autres sections pour un total combiné de 633 acres (256 hectares). Le Fish and Wildlife Service des États-Unis a contribué à une part importante du financement pour l'achat des terrains en vertu de la *North American Wetlands Conservation Act*. La diversité des terres humides et des terres herbeuses des prairies assure une importante biodiversité. Les espèces de sauvagine qui fréquentent les terres humides et les couverts de nidification des hautes terres environnantes sont notamment le Canard colvert, le Canard pilet, la Sarcelle à ailes bleues, le Canard chipeau, le Canard siffleur, le Canard souchet, le Fuligule à dos blanc, le Fuligule à tête rouge, le Petit Fuligule et la Bernache du Canada. Beaucoup d'autres espèces sauvages vivent aussi dans cette zone.

En Alberta, Morley Barrett, ancien coordonnateur du PNAGS, a parlé de l'origine du PNAGS de l'Alberta lors d'un déjeuner pour célébrer le 25e anniversaire du plan. Il a commenté le succès de sa structure organisationnelle unique, c'est-à-dire que plutôt que de créer un organisme indépendant, les fondateurs ont favorisé un modèle selon lequel tous les partenaires désignent des représentants qui prêtent leur appui au partenariat. L'idée a donné le ton à un quart de siècle de coopération mutuelle durable et productive.

M. Barrett mentionne qu'« aujourd'hui, avec le plus important programme de biodiversité dans les Prairies, le soutien politique et de très solides programmes de la faune qui incluent et tiennent compte de l'agriculture, le PNAGS est l'un des programmes de conservation qui connaît le plus de succès ».

« Du financement, un plan et le cœur à l'ouvrage », a déclaré Ron Bjorge, le directeur du Service de la faune de l'Alberta et le président actuel du conseil d'administration du PNAGS de l'Alberta. Il a fait l'éloge du conseil fondateur pour sa vision. « Nous continuerons désormais à mettre l'accent sur la conservation des terres humides et de leurs habitats, la bonne gouvernance des partenariats et la promotion de politiques dans l'intérêt de tous, en nous fondant sur la science. Nous avons de quoi être fiers, nous savons ce que nous avons à faire et nous savons comment le faire. »

Jamie Fortune, le premier dirigeant par intérim de Canards Illimités Canada, a vanté les mérites des partenariats du PNAGS de l'Alberta pour le paysage de l'Alberta en disant que « même si nous devons faire face à de nombreux défis et de nombreuses priorités concurrentes, le PNAGS de l'Alberta s'en sortira bien en raison de tous les résultats observés sur le terrain en Alberta ».

L'achat récent de l'aire de conservation Bullshead d'une superficie de 2 250 acres (911 hectares) dans la région des collines du Cypress de l'Alberta est un excellent exemple de conservation sur le terrain. Ce « paradis du Canard pilet » a pu être protégé grâce à un financement de collaboration entre Canards Illimités Canada, le Service canadien de la faune (Environnement Canada) et le Fish and Wildlife Service des États-Unis en vertu de la *North American Wetlands Conservation Act*.

Le ministre de l'Environnement de la Saskatchewan, Dustin Duncan, et plusieurs membres du partenariat du PNAGS de la Saskatchewan ont célébré le 25e anniversaire du dévoilement du projet de conservation de l'habitat de la propriété Kehiew dans le Missouri Coteau.
Canards Illimités Canada

Le projet Bullshead en Alberta.

Canards Illimités Canada

En Manitoba, les partenaires du PNAGS ont célébré en faisant honneur aux premiers partenaires du PNAGS du Manitoba, qui, il y a un quart de siècle, ont joué un rôle de planification et de mise en œuvre fondamental. Lors d'une réception, Tim Sopuck, le président-directeur général de la Société protectrice du patrimoine écologique du Manitoba (qui coordonne la mise en œuvre du PNAGS du Manitoba) a félicité les premiers partenaires d'avoir vu grand et d'avoir encouragé une nouvelle façon de faire des affaires.

« Le PNAGS était basé sur des notions que nous tenons pour acquises maintenant, mais qui étaient remarquables pour leur époque : sortir des terrains battus afin d'établir des partenariats de travail avec des organismes agricoles et voir très grand, à l'échelle du paysage, et pas seulement à l'échelle du projet. Le PNAGS nous a tous permis d'élargir notre vision », a affirmé Sopuck.

Lorne Colpitts, ancien président-directeur général de la Société protectrice du patrimoine écologique du Manitoba, a également rendu hommage aux gens qui ont participé à la planification et à l'élaboration du PNAGS, mais qui sont maintenant décédés. Entre autres, A.J. « Sandy » Macaulay, ancien biologiste principal à Canards Illimités Canada et premier coordonnateur du PCHP, Rich Goulden, ancien sous-ministre adjoint au ministère des Ressources naturelles du Manitoba, Bill Poole, ancien agronome à Canards Illimités Canada et ancien premier dirigeant de Canards Illimités Canada, et George Hochbaum, ancien biologiste de recherche au Service canadien de la faune.

Paysages cibles et prioritaires dans le Plan conjoint des habitats des Prairies.

En 2011, la Société protectrice du patrimoine écologique du Manitoba a atteint un important jalon, celui de la protection permanente de près de 100 000 acres (40 500 hectares) d'habitat dans les secteurs de prestation du PNAGS grâce à des servitudes de conservation. Ces servitudes de conservation ont été possibles grâce au financement apporté par la province du Manitoba, Habitat faunique Canada, la *North American Wetlands Conservation Act*, la Delta Waterfowl Foundation et plusieurs États américains.

Le PNAGS est devenu un modèle pour les programmes de conservation parce que les gens ont vu grand, parce qu'il était extravagant pour son temps et, enfin, parce qu'il transforme le paysage du Manitoba depuis plus de deux décennies. En rétrospective, il s'agit là d'un assez bon héritage.

En conclusion, il est difficile de savoir si les premiers visionnaires du PNAGS et du PCHP auraient pu prévoir le succès qu'a eu le PCHP. Le PCHP a permis de conserver près de 8 millions d'acres (3,2 millions d'hectares) d'habitat grâce à la participation d'environ 400 partenaires et 17 000 propriétaires fonciers.

Vingt-cinq ans plus tard, la vision du PCHP est toujours aussi forte, et des buts et des objectifs clairs ont été établis. Mais la voie pour réaliser cette vision n'est pas facile. Il est plus important que jamais de s'entourer de gens dévoués, prêts à se dépasser, à agir, à repousser les limites et à contribuer au succès de ce plan.

Le PNAGS et le PCHP sont de vrais modèles d'un succès durable. Que l'avenir s'amène, nous sommes prêts!

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Deanna Dixon, coordonnatrice du Plan conjoint des habitats des Prairies, par téléphone au 780-951-8652 ou par courriel à l'adresse deanna.dixon@ec.gc.ca.

Plan conjoint des habitats des Prairies – Contributions (en dollars canadiens)*

	2011	Total (1986-2011)
Total	52 847 034	985 483 522

Plan conjoint des habitats des Prairies – Réalisations (en acres)**

	2011***	Total (1986-2011)
Protégées	112 780	7 445 663
Aménagées	45 649	2 516 028
Gérées	474 850	7 167 593
Influencées par l'intendance	1 571 970	3 081 721

Forêt boréale de l'Ouest – Contributions (en dollars canadiens)*

	2011	Total (1986-2011)
Total	7 028 893	106 052 867

Forêt boréale de l'Ouest – Réalisations (en acres)**

	2011***	Total (1986-2011)
Protégées****	0	11 238 929
Aménagées	0	107
Gérées	0	107
Influencées par l'intendance	11	40 349 436

* Les contributions comprennent des contributions fédérales et non fédérales des États-Unis, des contributions canadiennes et des contributions de pays autres que le Canada et les États-Unis.

** Les acres protégées, aménagées et gérées ne s'additionnent pas. Elles sont d'abord acquises, peuvent être ensuite aménagées, puis faire l'objet de mesures de gestion. Les acres influencées par l'intendance et les autres acres (protégées, aménagées et gérées) sont mutuellement exclusives.

*** Les acres « 2011 » correspondent à des acres sur une période déterminée seulement.

**** La protection d'aires protégées dans la forêt boréale de l'Ouest consiste en un processus selon lequel des terres ciblées passent d'une période de protection provisoire (5 ans) à une protection permanente. À l'heure actuelle, plus de 40 millions d'acres sont protégés provisoirement.

LE SAVIEZ-VOUS?

Portée : Le Plan conjoint des habitats des Prairies (PCHP) couvre 158,4 millions d'acres (64,1 millions d'hectares) dans la région traditionnelle des Prairies et de la forêt-parc à trembles. Il englobe l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba et la région de la forêt-parc de la rivière Peace située en Colombie-Britannique, et il comprend la région de conservation des oiseaux (RCO) 11. Le programme de la forêt boréale de l'Ouest relève du PCHP; il couvre des portions de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, du Yukon et des Territoires-du-Nord-Ouest.

Principaux types d'habitat : Le PCHP comprend les écorégions des Prairies et de la forêt-parc à trembles. On y trouve divers types d'habitat de terres humides allant des îlots de terres humides et marécages de petite taille aux lacs, marais et tourbières hautes de grande superficie. La forêt boréale de l'Ouest est composée de divers types de terres humides situées dans les écorégions des plaines boréales, de la taïga des plaines, de la taïga de la cordillère et de la cordillère boréale.

Principales espèces de sauvagine : On retrouve des espèces importantes de sauvagine dans le PCHP, notamment les suivantes : Canard colvert, Canard chipeau, Canard d'Amérique, Sarcelle d'hiver, Sarcelle à ailes bleues, Sarcelle cannelle, Canard souchet, Canard pilet, Fuligule à tête rouge, Fuligule à dos blanc, Érismature rousse, Canard branchu, Petit Fuligule, Fuligule à collier, Garrot à œil d'or, Petit Garrot, harles (Grand Harle et Harle huppé) et Macreuse brune. La Bernache du Canada niche dans les Prairies et la forêt-parc à trembles du PCHP.

Quant à la forêt boréale de l'Ouest, elle abrite notamment les espèces suivantes : Canard colvert, Canard d'Amérique, Sarcelle d'hiver, Sarcelle à ailes bleues, Sarcelle cannelle, Canard souchet, Canard pilet, Fuligule à tête rouge, Fuligule à dos blanc, Érismature rousse, Fuligule milouinan, Petit Fuligule, Fuligule à collier, Garrot à œil d'or, Garrot d'Islande, Petit Garrot, harles (Grand Harle et Harle huppé), macreuses (Macreuse brune et Macreuse à front blanc), Harelde kakawi, Oie rieuse et Bernache du Canada.

Since the PHJV was established in 1986:

- Le PCHP a permis de conserver plus de 10 millions d'acres (4 millions d'hectares) d'habitat grâce à la participation d'environ 400 partenaires et 17 000 propriétaires fonciers.
- Plus de 51 millions d'acres (20 millions d'hectares) d'habitat ont pu être conservés dans la région de la forêt boréale de l'Ouest.

Anciens partenaires du PNAGS de l'Alberta assistant aux célébrations du 25e anniversaire. De gauche à droite : Gordon Kerr, Gord Edwards, Morley Barrett, John Hermans, Ian Rudland, Brent Markham.

Canards Illimités Canada

Le milieu humide Thiffault dans la baie Matchedash est désormais un milieu humide biodiversifié et permanent qui abrite des espèces de sauvagine, des oiseaux des marais et des amphibiens.
Canards Illimités Canada

Le travail de restauration de l'habitat entrepris dans la baie Matchedash comprenait à la fois des terres humides gérées, par exemple les terres humides endiguées Brereton (à droite sur la photo), et des terres humides non gérées comme le marais Grey (à gauche sur la photo).
Canards Illimités Canada

Plan conjoint des habitats de l'Est

www.ehjv.ca

En 1989, les partenaires du Plan conjoint des habitats de l'Est (PCHE) nouvellement constitué ont lancé cinq premiers projets dans le cadre du PNAGS : baie Matchedash, en Ontario; Baie-du-Febvre, au Québec; Grovepine-Big Brook, à l'Île-du-Prince-Édouard; prés du Grand Lac, au Nouveau-Brunswick, et Salt Marsh Protection, en Nouvelle-Écosse. Pour le 25e anniversaire du PNAGS, nous soulignons l'évolution continue de trois de ces projets pour démontrer l'héritage du PNAGS.

Ontario : baie Matchedash

Dans les années 1980, la baie Matchedash, qui est située dans le coin sud-est de la baie Georgienne, était caractérisée par de vastes marais de massettes, des eaux profondes, ainsi que des zones inondées de façon saisonnière. Elle constituait une importante halte migratoire pour la sauvagine, les oiseaux de rivage et d'autres passereaux, ainsi qu'un habitat pour une grande diversité de poissons, d'amphibiens et de reptiles. Une bonne partie de la baie a été désignée par la province milieu humide important ou zone d'intérêt naturel et scientifique. La baie présentait également un intérêt potentiel pour une marina ou un ensemble résidentiel ainsi que d'autres activités non compatibles avec la conservation des milieux humides.

L'objectif global du projet de la baie Matchedash était de protéger les terres humides existantes et les caractéristiques du patrimoine naturel et de mettre celles-ci en valeur par une restauration stratégique et une gestion à long terme. Le projet avait pour objectifs précis de protéger et de gérer 4 239 acres (1 715 hectares) d'habitat faunique, de restaurer et d'aménager 3 527 acres (1 427 hectares) d'habitat pour la sauvagine et d'autres espèces qui dépendent des terres humides, et de conserver et d'aménager 1 091 acres (442 hectares) d'habitat où la sauvagine pourra faire halte. La restauration des terres humides présenterait également des avantages en matière de conservation du sol et de l'eau pour les propriétaires fonciers.

Depuis que le projet a débuté en 1989, plus de 2 130 acres (860 hectares) d'habitats de terres humides et de hautes terres ont été protégés et restaurés par Canards Illimités Canada. En outre, depuis les années 1970, 1 840 acres (745 hectares) de plus ont été protégés par la province de l'Ontario dans la réserve provinciale d'espèces sauvages de la baie Matchedash. Exemples des travaux réalisés : restauration des étangs d'eau stagnante au moyen de structures de régulation des eaux et de plantes indigènes; aménagement de prairies indigènes dans les zones sèches; rajeunissement de la savane de chêne au moyen de brûlages contrôlés et acquisition de propriétés. Aussi récemment qu'en 2010, des partenaires tels que des organismes fédéraux et des organisations non gouvernementales ont remplacé les infrastructures aux premiers sites de restauration. Un rapport de 2001* indique que même s'il était initialement prévu que le plan s'étalerait sur 15 ans, il est reconnu, depuis le premier examen du PNAGS qui a été réalisé en 1993-1994, que les objectifs du PNAGS pour la baie Matchedash ne pourraient être atteints avant 2010, au plus tôt.

Aujourd'hui, l'association de conservation Matchedash-Tiny-Marl (MTM) Conservation Association et ses partenaires (Canards Illimités Canada et le ministère des Richesses naturelles de l'Ontario) effectuent un inventaire et une surveillance biologiques, gèrent trois réserves provinciales d'espèces sauvages (dont la baie Matchedash), contrôlent la chasse, et offrent des activités de plein air et des programmes d'éducation.

* Wilson, W.G. et E.D. Cheskey. Fédération canadienne de la nature, Études d'Oiseaux Canada, Federation of Ontario Naturalists, 28 p.

Les principales activités qui sont pratiquées dans la région sont le reflet d'une expérience réussie du PNAGS : l'observation d'oiseaux, la photographie, la botanique, la chasse, la pêche, le trappage, le canotage et la navigation de plaisance. (Pour en savoir plus au sujet de la MTM Conservation Association, consulter le site www.tinymarsh.on.ca).

Québec : Baie-du-Febvre, lac Saint-Pierre

Les plaines inondables du lac Saint-Pierre ont été reconnues comme site Ramsar en 1988 et la région a été désignée réserve de la biosphère mondiale de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) en 2000. La Baie-du-Febvre, qui est située sur la rive sud du lac Saint-Pierre le long du fleuve Saint-Laurent, est reconnue comme l'une des plus importantes haltes migratoires de printemps au Québec pour la sauvagine, notamment la Bernache du Canada, le Canard noir, le Canard colvert, le Canard pilet, le Canard d'Amérique, le Canard chipeau, le Canard souchet et le Canard branchu. Les zones inondées offrent également un habitat pour les oiseaux de rivage, les amphibiens, les reptiles et les poissons.

Le projet de Baie-du-Febvre a été élaboré afin d'empêcher une utilisation agricole extensive à la suite d'une diminution de la qualité des habitats et de la quantité d'habitats pour le poisson et la sauvagine. L'objectif était de protéger 1 450 acres (587 hectares) d'habitat inondable de première qualité, et d'en restaurer et aménager un autre de 1 240 acres (501 hectares). Des activités telles que la création de terres humides permanentes, de fossés où l'eau circule et de bassins ont assuré la subsistance de populations nicheuses et migratrices de sauvagine,

Zones de programme cibles dans le Plan conjoint des habitats de l'Est.

Vue aérienne de la Commune de Baie-du-Febvre après la restauration.

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec

de poissons et d'autres espèces sauvages, et ont même permis d'augmenter ces populations dans certains cas, tout en faisant en sorte que certaines utilisations agricoles puissent se poursuivre.

Au fil du temps, certains segments de terres humides se sont détériorés au point de ne plus constituer un habitat potentiel pour la faune. Canards Illimités Canada et le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec ont donc entrepris en 2008 un projet d'aménagement afin de s'attaquer aux problèmes d'accumulation des sédiments et de prolifération de la végétation émergente dense. Ils ont remplacé les installations de régulation des eaux, reprofilé les digues et aménagé des étangs d'élevage. De 2008 à 2010, les deux organismes ont restauré 47 acres (19 hectares) de terres humides à un coût approximatif de 725 000 $CAN. Ce projet a incité les partenaires locaux à mettre à jour le plan de conservation du site dans le cadre du plan général de conservation et de mise en œuvre pour la région du lac Saint-Pierre.

L'investissement du PCHE sur une période de 22 ans dans la Baie-du-Febvre a permis d'atteindre un équilibre harmonieux entre la faune, l'agriculture et les activités récréatives.

Région de l'Atlantique : prés du Grand Lac, Nouveau-Brunswick

Les prés du Grand Lac, le plus grand complexe de terres humides intérieures du Nouveau-Brunswick, sont composés de plus de 12 500 acres (5 050 hectares) de prairies mixtes de carex, de joncs inondés, de marécages de feuillus et de tourbières. La zone revêt une importance pour les oiseaux migrateurs; elle assure la subsistance de huit espèces de sauvagine, qui nichent dans les terres humides, et de l'une des plus grandes populations dénombrées de Râles jaunes en Amérique du Nord. Les prés sont à proximité de la réserve nationale de faune de Portobello Creek. Ensemble, ces zones offrent plus de 19 760 acres (8 000 hectares) d'habitat inondable permanent.

Initialement, le projet des prés du Grand Lac avait pour objectifs de protéger 3 100 acres (1 255 hectares) d'habitat inondable pour assurer la subsistance des populations fauniques nicheuses et migratrices, d'aménager des portions d'habitat propices afin d'accroître la production de la faune et, finalement, de protéger le reste de la région des prés du Grand Lac.

Vue aérienne du projet Moose Ridge, près de McGowan's Corner dans les prés du Grand Lac, au Nouveau-Brunswick.

Kevin Connor, ministère des Ressources naturelles du Nouveau-Brunswick

Le projet avait également comme objectif ultérieur de déclarer la zone aire de gestion de la faune provinciale et d'élaborer un plan de gestion permettant à Canards Illimités Canada de construire des ouvrages de retenue supplémentaires et des structures de nidification, et d'aménager un accès public à des fins d'interprétation.

En 1996, le ministère des Transports du Nouveau-Brunswick a annoncé que pour élargir la Transcanadienne à deux voies, celle-ci devrait désormais passer par les près du Grand Lac et qu'il faudrait donc assécher environ 140 acres (57 hectares) de terres humides, soit près de la moitié de la superficie qui avait été achetée aux termes du PNAGS. Une équipe d'atténuation des dommages composée de partenaires du PCHE a réussi à négocier une entente avec la province pour que le PCHE puisse acquérir 820 acres (332 hectares) de terres humides et 216 acres (87 hectares) d'habitats d'îles inondables au sein des près du Grand Lac et aux alentours.

En 2003, les près du Grand Lac ont été désignés aire naturelle protégée provinciale. À ce jour, environ 65 % (environ 8 030 acres ou 3 250 hectares) des prés du Grand Lac sont protégés parce que ces terres ont été achetées. Ce projet a prouvé l'engagement et la détermination du partenariat du PNAGS pour le PCHE.

Des défis et des menaces sont à prévoir pour la conservation de la sauvagine et de ses habitats, mais vu les expériences passées des partenaires du PNAGS, ces derniers sont prêts à relever le défi.

Vue aérienne de la Commune de Baie-du-Febvre avant la restauration.

Canards Illimités Canada

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Patricia Edwards, coordonnatrice du Plan conjoint des habitats de l'Est, par téléphone au 506-364-5085 ou par courriel à l'adresse patricia.edwards@ec.gc.ca.

Contributions (en dollars canadiens)*

	2011	Total (1986-2011)
Total	25 366 961	430 820 514

Réalisations (en acres)**

	2011***	Total (1986-2011)
Protégées	16 334	1 406 757
Aménagées	13 509	599 249
Gérées	108 117	1 277 147
Influencées par l'intendance	33 495 862	60 359 462

* Les contributions comprennent des contributions fédérales et non fédérales des États-Unis et des contributions canadiennes.

** Les acres protégées, aménagées et gérées ne s'additionnent pas. Elles sont d'abord acquises, peuvent être ensuite aménagées, puis faire l'objet de mesures de gestion. Les acres influencées par l'intendance et les autres acres (protégées, aménagées et gérées) sont mutuellement exclusives.

*** Les acres « 2011 » correspondent à des acres sur une période déterminée seulement.

LE SAVIEZ-VOUS?

Portée : Le Plan conjoint des habitats de l'Est (PCHE) couvre 780 millions d'acres (315 millions d'hectares) et s'étend sur six provinces, soit l'Ontario, le Québec, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador. Il couvre le tiers de la superficie du pays et comprend 6 des 12 régions de conservation des oiseaux (RCO) situées au Canada, soit les RCO 3, 7, 8, 12, 13 et 14.

Principaux types d'habitat : Le PCHE vise 30 % de toutes les terres humides du Canada, y compris plus de 120 millions d'acres (48 millions d'hectares) de terres humides d'eau douce et côtières. Il renferme des habitats importants, notamment des baies côtières, des marais salés, des marais de rivage lacustre, des terres humides inondables et des terres humides de forêt boréale.

Principales espèces de sauvagine : Treize espèces prioritaires de sauvagine représentent une grande proportion des populations du continent, et quatre autres espèces sont jugées importantes à l'échelle provinciale. Voici certaines des treize espèces prioritaires : le Canard noir, le Canard colvert, le Fuligule à collier, le Garrot à œil d'or, l'Eider à duvet (trois races), la Sarcelle d'hiver et la Bernache du Canada (cinq populations). L'habitat qui relève du PCHE abrite 95 % de la population continentale de Canards noirs et 80 % de la race d'Eiders à duvet du Sud. Les populations de Bernaches du Canada de l'Atlantique et de l'Atlantique Nord représentent des oiseaux importants pour les chasseurs dans la voie migratoire de l'Atlantique et elles nichent exclusivement dans les limites du PCHE.

Depuis que le PCHE a été créé en 1989 :

- Des politiques relatives aux terres humides ont été élaborées au Nouveau-Brunswick, à l'Île-du-Prince-Édouard et en Nouvelle-Écosse dans le but de protéger les habitats de terres humides.
- Le programme municipal d'intendance de Terre-Neuve-et-Labrador a négocié avec succès 28 accords d'intendance qui offrent une protection à 35 000 acres (14 200 hectares) de terres humides dans l'arrière-pays et sur les côtes, et qui influencent 400 000 autres acres (161 900 hectares).
- Les provinces de l'Ontario et du Québec ont toutes les deux mis en place des initiatives (*Loi de 2010 sur le Grand Nord* et Le Plan Nord, respectivement) dans la forêt boréale du Canada central qui visent à équilibrer les intérêts socioéconomiques et la protection de l'habitat et des ressources naturelles.

Lac Rush dans les prés du Grand Lac, au Nouveau-Brunswick.

Rob Capozi, ministère des Ressources naturelles du Nouveau-Brunswick

Canards noirs.

Canards Illimités Canada

Plans conjoints des espèces

Petite Oie des neiges.

Jared Hobbs

Les plans conjoints des espèces ont une portée internationale, s'étendent sur l'ensemble de l'Amérique du Nord et incluent des pays circumpolaires. Ils mettent l'accent sur les besoins scientifiques essentiels afin de permettre la collecte de données pour la gestion de plus de 20 espèces (plus de 50 populations) et de leur habitat. De plus, les recherches effectuées dans le cadre de ces plans conjoints abordent des questions concernant d'autres espèces d'oiseaux qui partagent les mêmes habitats.

Plan conjoint sur le Canard noir

www.blackduckjv.org/french/index.html

Il a été déterminé et recommandé qu'un plan conjoint consacré aux Canards noirs était nécessaire dans le premier PNAGS de 1986. Le plan de 1986 et les mises à jour de 1998 et de 2004 ont influencé les orientations et les objectifs du Plan conjoint sur le Canard noir (PCCN) depuis sa création en 1989. Dans l'ensemble, le PCCN et les partenaires du plan conjoint des habitats au sein de l'aire de répartition du Canard noir ont fait des avancées importantes, mais il reste beaucoup à faire.

L'objectif actuel de recherche du PCCN vise en partie à soutenir les efforts de conservation du plan conjoint des habitats des voies migratoires de l'Atlantique et du Mississippi. Récemment, le PCCN a aidé Kurt Anderson, un étudiant diplômé travaillant comme biologiste à Ducks Unlimited Inc., avec sa recherche visant à déterminer l'écologie de la migration des Canards noirs comme première étape pour évaluer l'utilisation qui est faite de l'habitat au sein des haltes migratoires. La migration a de graves conséquences sur la conservation des Canards noirs et pourtant on ne savait pratiquement rien de la transition entre les aires d'hivernage et les sites de reproduction jusqu'à maintenant.

LE SAVIEZ-VOUS?

Portée : Le Plan conjoint sur le Canard noir (PCCN) couvre les provinces canadiennes de l'Ontario, du Québec, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve-et-Labrador, ainsi que quatorze États de l'est des États-Unis.

Espèce : La population de Canards noirs est stable et elle est estimée à 549 000 individus. L'objectif de population du PNAGS est de 830 000 individus.

Principaux types d'habitat : Marais salés, bassins d'eau saumâtre et d'eau douce, marais riverains et estuariens, terres humides forestières, lacs peu profonds et tourbières hautes (bogues) boréales.

Depuis que le PCCN a été créé en 1989 :

- Le PCCN et ses partenaires ont versé plus de 4,3 millions de dollars pour soutenir la recherche sur l'écologie et la gestion du Canard noir.
- Le PCCN a réussi à créer des programmes coopératifs de surveillance et de baguage qui contribuent à la gestion des prises de Canards noirs à l'échelle internationale.

Des chercheurs de Ducks Unlimited Inc. ont capturé 68 Canards noirs femelles adultes au cours des hivers 2007-2008 et 2008-2009 dans les États du Delaware, du New Jersey, de New York, de l'Ohio et de la Virginie, puis ils ont muni les oiseaux d'émetteurs satellites alimentés par piles solaires. Treize Canards noirs ont été une source de données au cours de la migration d'automne et 32 au cours de la migration du printemps. Les données ont permis aux chercheurs de suivre de près les routes migratoires des oiseaux, de découvrir les principales haltes migratoires et d'examiner l'utilisation que font ces oiseaux de l'habitat.

Les résultats de cette étude indiquent que :

- La plus importante route migratoire s'étend le long de la côte Atlantique, de l'est du Canada à la Virginie. Ce corridor est emprunté par plus de 50 % des Canards noirs qui hivernent au New Jersey et par une forte proportion de ceux qui hivernent dans la Péninsule de Delmarva. Neuf Canards noirs munis d'émetteurs ont emprunté cette route au cours de la migration du printemps.
- Il existe d'autres routes migratoires importantes le long de la vallée de la rivière d'Hudson et du fleuve Saint-Laurent, ainsi que de l'Ontario et de l'ouest du Québec jusqu'à la baie de Chesapeake, en passant par l'État de New York.

Des Canards noirs sont relâchés au cours de l'étude de migration.

Richard B. Smith, Canards Illimités Canada

Un émetteur satellite fixé à un Canard noir.
Jacob Bowman, Université du Delaware

- La plupart des Canards noirs capturés dans l'Ohio ont suivi une route dans la voie migratoire du Mississippi jusqu'au Michigan, passant par le lac Sainte-Claire, la baie Saginaw et la rivière St. Marys avant de traverser en Ontario.
- Deux Canards noirs capturés sur la côte ouest de la baie de Chesapeake ont traversé dans la voie migratoire du Mississippi en migrant vers le nord par la région des Grands Lacs, mais aucun des Canards noirs capturés dans l'Ohio n'a traversé dans la voie migratoire de l'Atlantique.
- Les Canards noirs qui nichaient en Ontario et au Québec ont commencé à migrer vers le sud le 25 octobre, en moyenne, et sont arrivés à leur aire d'hivernage le 4 décembre. Les oiseaux qui nichaient au Labrador ont entrepris leur migration aux alentours du 5 octobre et sont arrivés à leur aire d'hivernage vers le 18 novembre.
- Les dates de départ au printemps variaient selon l'État, du 28 mars au 22 mai. Les Canards noirs capturés dans la voie migratoire du Mississippi ont parcouru en moyenne 806 kilomètres (501 milles) et sont arrivés à leur site de reproduction environ deux semaines plus tôt (le 30 avril) que les oiseaux migrateurs capturés dans la voie migratoire de l'Atlantique, qui ont parcouru environ 1 350 kilomètres (843 milles), ont fait davantage de haltes migratoires (qui n'étaient cependant pas plus longues) et sont arrivés vers le 17 mai.

Au fil des ans, des mesures précises ont été prises dans le cadre du PCCN en vertu du PNAGS, notamment :

- Protection d'environ 130 000 acres (52 600 hectares) d'habitat de reproduction, de migration et d'hivernage;
- Détermination des facteurs importants qui influencent la situation et la dynamique de la population, en mettant l'accent sur les besoins en matière d'habitat et la disponibilité de l'habitat;
- Relevés élargis des populations nicheuses;
- Augmentation de la capacité de charge de l'habitat;
- Élaboration et utilisation d'outils adaptés de gestion des ressources pour que les travaux liés à l'habitat répondent aux besoins prioritaires en matière de conservation de la sauvagine;
- Accroissement des connaissances sur les liens qui existent entre la dynamique de l'habitat et les ressources consacrées aux populations de sauvagine afin de concevoir et d'offrir des programmes de conservation de la sauvagine plus efficaces.

Lorsqu'un lien pourra être établi entre les résultats de ces travaux et d'autres recherches menées par le PCCN, nous espérons pouvoir modéliser les besoins en matière d'habitat du Canard noir dans l'ensemble de son aire de répartition. Pour de plus amples renseignements sur ce projet de migration, veuillez visiter le site *www.ducks.org/related/black-duck-study*.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Brigitte Collins, coordonnatrice du Plan conjoint sur le Canard noir, par téléphone au 613-949-8264 ou par courriel à l'adresse brigitte.collins@ec.gc.ca.

Contributions (en dollars canadiens)*

	2011	Total (1986-2011)
Total	663 526	15 747 121

* Les contributions comprennent des contributions fédérales et non fédérales des États-Unis et des contributions canadiennes. Ces contributions ne contiennent pas de fonds versés en vertu de la *North American Wetlands Conservation Act*.

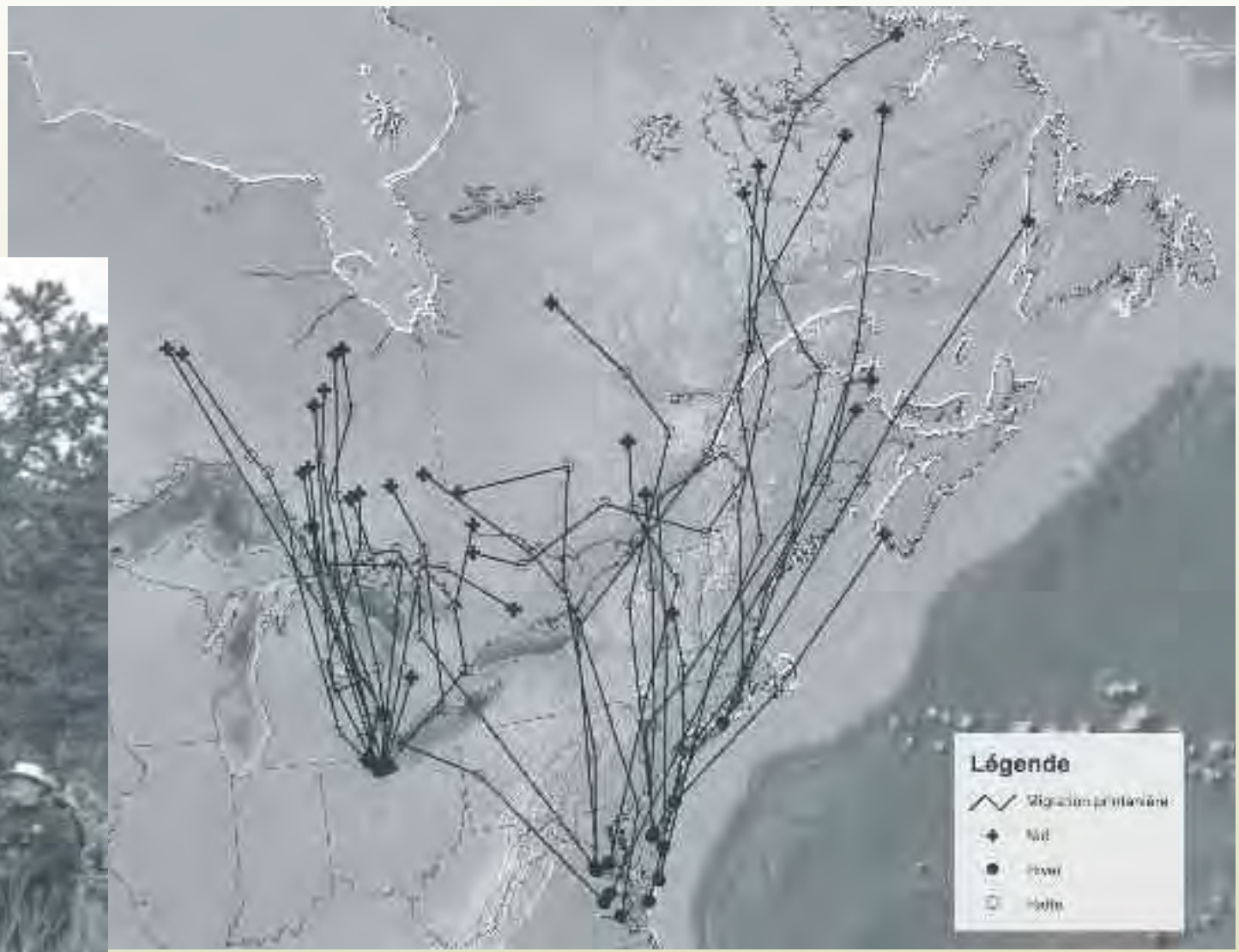

Les Canards noirs empruntent les corridors de migration des voies migratoires du Mississippi et de l'Atlantique lorsqu'ils migrent entre leurs sites de reproduction et leurs aires d'hivernage.
Canards Illimités Canada

Baguage d'Oies rieuses dans l'Arctique.
Kiel Drake

Plan conjoint des oies de l'Arctique

http://www.pcoa.ca/
www.pcoa.ca
www.gansodelartico.com

Le Plan conjoint des oies de l'Arctique (PCOA) a célébré son 25e anniversaire en même temps que le PNAGS étant donné qu'il était l'un des trois plans conjoints mentionnés dans le PNAGS initial et abordés lors de la première réunion du comité en 1986. Le PCOA permet d'obtenir des données scientifiques sur les populations, la gestion, les habitats et les répercussions sur les écosystèmes tout au long du cycle de vie annuel de 28 populations de 7 espèces d'oies en Amérique du Nord.

Les espèces du ressort du PCOA sont circumpolaires et sont d'une importance cruciale pour les utilisateurs consommateurs et non consommateurs d'oies partout en Amérique du Nord et au-delà. Le PCOA mène actuellement des projets de recherche au Canada, aux États-Unis, au Mexique et en Russie, et il a également entrepris des recherches sur les oies au Groenland, en Islande et en Irlande.

L'une des forces du PCOA est sa capacité à effectuer des collectes de données à court et à long terme qui contribuent considérablement aux enjeux généraux liés aux écosystèmes. Au fil des ans, les renseignements obtenus grâce au PCOA ont permis de s'attaquer à certaines questions préoccupantes à l'échelle du continent, par exemple les populations surabondantes d'Oies des neiges et d'Oies de Ross, et de mieux gérer de nombreuses populations, notamment les Oies rieuses et les Bernaches du Canada qui empruntent la voie migratoire de l'Atlantique.

La surabondance d'Oies blanches et les dommages qu'elles causent à l'habitat sont un objectif important du PCOA depuis plus d'une décennie. Le PCOA a donné pour mandat à un groupe de travail international de consigner la surabondance de certaines populations d'oies ainsi que les dommages considérables de cette surabondance causés à l'habitat dans les régions arctiques et subarctiques. Le PCOA a publié une série de rapports sur le sujet. Le premier rapport intitulé Arctic Ecosystems in Peril recommandait des mesures de gestion et exhortait notamment les organismes publics responsables du Canada et des États-Unis à prendre des mesures proactives pour réduire les populations d'Oies des neiges du centre du continent d'environ 50 %. Par la suite, plusieurs stratégies de réduction des populations ont été entreprises dans les deux pays.

Le PCOA a récemment approuvé le plus récent rapport de cette série qui s'intitule Evaluation of Special Management Measures for Midcontinent Lesser Snow Geese and Ross's Geese (évaluation des mesures spéciales de gestion pour les populations de Petites Oies des neiges et d'Oies de Ross du centre du continent). Ce rapport est le résultat de travaux d'envergure réalisés par un groupe de travail international visant à consigner les effets des mesures adoptées depuis 1999. Il sera distribué aux organismes de gestion à des fins d'examen et d'étude au début de l'année 2012.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Deanna Dixon, coordonnatrice du Plan conjoint des oies de l'Arctique, par téléphone au 780-951-8652 ou par courriel à l'adresse deanna.dixon@ec.gc.ca.

Contributions (en dollars canadiens)*

	2011	Total (1986-2011)
Total	1 480 137	37 945 328

* Les contributions comprennent des contributions fédérales et non fédérales des États-Unis, des contributions canadiennes et des contributions de pays autres que le Canada et les États-Unis. Ces contributions ne contiennent pas de fonds versés en vertu de la *North American Wetlands Conservation Act*.

Oie de Ross.
Jason Caswell

LE SAVIEZ-VOUS?

Portée : Le Plan conjoint des oies de l'Arctique (PCOA) s'étend sur toute l'Amérique du Nord et d'autres pays circumpolaires. Il couvre 924 millions d'acres (374 millions d'hectares) et comprend les régions de conservation des oiseaux (RCO) 2, 3, 4, 6, 7 et 8.

Espèces : Le PCOA vise les 7 espèces suivantes : Oie rieuse, Oie empereur, Oie des neiges, Oie de Ross, Bernache cravant, Bernache de Hutchins et Bernache du Canada. Les 7 espèces sont divisées en 28 populations.

Depuis que le PCOA a été créé en 1986 :

- L'aide financière totale de près de 40 millions de dollars a permis de financer plus de 80 projets par l'entremise du PCOA. Les fonds sont essentiellement consacrés aux relevés, au baguage et à la recherche. Ces activités ont fourni aux organismes de gestion les renseignements nécessaires pour maintenir de manière plus efficace les populations de bernaches à un niveau se rapprochant des objectifs.

Le PCOA fait ses adieux aux deux coprésidents du comité technique, Tim Moser (Fish and Wildlife Service des États-Unis) et Dale Caswell (Service canadien de la faune), qui prennent leur retraite. Nous regretterons grandement leur leadership au sein du PCOA.
Mike Johnson, Department of Game and Fish du Dakota du Nord.

Volée de Hareldes kakawis et de Macreuses au début du printemps.
Tim Bowman, Fish and Wildlife Service des États-Unis

Plan conjoint des canards de mer

www.seaduckjv.org

En 1998, le Plan conjoint des canards de mer (PCCM) est devenu le troisième plan conjoint des espèces créé dans le cadre du PNAGS. Initialement, aucune attention particulière n'a été accordée aux canards de mer parce qu'on pensait que la plupart des populations de canards de mer étaient relativement stables. Peu de temps après, cependant, le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) a désigné la population d'Arlequins plongeurs de l'Est espèce en voie de disparition et, plus tard, espèce préoccupante. En 2000, la population de Garrots d'Islande de l'Est a également été désignée espèce préoccupante. Par ailleurs, l'Eider à lunettes et la population nicheuse d'Eiders de Steller de l'Alaska ont été désignés espèces menacées par le Fish and Wildlife Service des États-Unis dans les années 1990.

Ces désignations combinées à l'augmentation des prises de ce groupe d'oiseaux mal connu ont suscité des préoccupations à l'égard des canards de mer. Une analyse des relevés existants et des données sur les prises ainsi que les données issues de nouvelles études ont révélé que les populations de 10 des 15 espèces de canards de mer de l'Amérique du Nord étaient en déclin. Par la suite, en 1997, des organismes de gestion fédéraux, provinciaux, des États et d'organisations non gouvernementales ont proposé de créer le PCCM afin de coordonner la conservation des canards de mer à l'échelle du continent.

Les partenaires du PCCM ont convenu de se concentrer sur les besoins en matière de conservation de tous les canards de mer en Amérique du Nord et, dans la mesure du possible, d'établir des partenariats avec les pays circumpolaires aux alentours fréquentés par ces populations de canards. Le PCCM avait pour mandat de coordonner l'examen de la situation des espèces et des besoins en matière de données selon les données disponibles, et d'établir des priorités de recherche et de conservation immédiates pour chacune des 15 espèces. Ce travail devait ensuite servir à déterminer les stratégies de conservation à long terme.

L'une des réussites remarquables du PCCM a été l'organisation de quatre congrès et ateliers connexes sur les canards de mer, soit à Victoria, en Colombie-Britannique (2002), à Annapolis, dans le Maryland (2005), à Québec, au Québec (2008) et à Seward, en Alaska (2011). Ces congrès, qui accueillaient d'abord surtout des instances de l'Amérique du Nord, ont évolué et constituent maintenant un forum de plus en plus international. En effet, au moins 13 pays étaient représentés au congrès de 2011. Les congrès et les ateliers qui y étaient offerts ont donné l'occasion à des chercheurs de tout l'hémisphère Nord d'échanger des renseignements à propos de la biologie et de la gestion des canards de mer, et ils ont favorisé la collaboration internationale au sein de la communauté de conservation des canards de mer.

Les canards de mer sont vulnérables à un éventail toujours croissant de menaces, par exemple les parcs éoliens situés près des côtes dans les aires d'alimentation et les routes migratoires, l'augmentation du transport des marchandises dans les régions anciennement vierges du Nord et les épidémies importantes qui se propagent chez les eiders nichant en colonies. Bien que le PCCM et ses partenaires aient appris et accompli beaucoup de choses en 13 ans, le PNAGS continuera de jouer un rôle essentiel dans la conservation et la gestion des canards de mer.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Patricia Edwards, coordonnatrice du Plan conjoint des canards de mer, par téléphone au 506-364-5085 ou par courriel à l'adresse patricia.edwards@ec.gc.ca.

Contributions (en dollars canadiens)*

	2011	Total (1986-2011)
Total	305 148	10 769 514

* Les contributions comprennent des contributions fédérales et non fédérales des États-Unis et des contributions canadiennes. Ces contributions ne contiennent pas de fonds versés en vertu de la *North American Wetlands Conservation Act*.

Logos associés aux quatre congrès organisés par le Plan conjoint des canards de mer.

LE SAVIEZ-VOUS?

Portée : Le Plan conjoint des canards de mer (PCCM) vise l'ensemble du Canada et des États-Unis.

Espèces : Vingt-deux (22) populations sont reconnues parmi les 15 espèces de canards de mer (Tribu des Mergini) : l'Eider à duvet, l'Eider à tête grise, l'Eider à lunettes, l'Eider de Steller, la Macreuse noire, la Macreuse brune, la Macreuse à front blanc, le Garrot d'Islande, le Garrot à œil d'or, le Petit Garrot, le Harelde kakawi, l'Arlequin plongeur, le Grand Harle, le Harle huppé et le Harle couronné.

Principaux types d'habitat : Les principaux habitats sont les eaux côtières, utilisées pour la migration et l'hivernage, ainsi que la forêt boréale et la toundra, qui sont des lieux de nidification.

Depuis que le PCCM a été créé en 1998 :

- Le PCCM a appuyé ou financé plus de 125 projets d'étude sur l'aire de répartition des populations, les habitudes de migration, l'utilisation de l'habitat, la reproduction et la survie estimées, le régime alimentaire et l'énergétique, les contaminants et les maladies.
- En ayant recours aux nouvelles technologies comme la radiotélémétrie satellite et les techniques génétiques, le PCCM a pu établir des affinités entre les aires d'hivernage, les aires de mue, les haltes migratoires et les sites de reproduction de 11 espèces.
- En 2009, le PCCM a lancé l'Atlantic and Great Lakes Sea Duck Migration Study (une étude binationale et multipartite sur la migration des canards de mer de la côte de l'Atlantique et des Grands Lacs) [www.seaduckjv.org/atlantic_migration_study.html]. D'ici 2013, plus de 250 émetteurs satellites auront été installés sur des Macreuses à front blanc, des Macreuses noires, des Macreuses brunes et des Hareldes kakawis pour pouvoir tracer un schéma des migrations annuelles de ceux-ci, délimiter les habitats importants pour ces espèces et estimer dans quelle mesure ces espèces sont fidèles à ces sites.

Séance plénière lors du 4e congrès international sur les canards de mer à Seward, en Alaska, en septembre 2011.
Tim Bowman, Fish and Wildlife Service des États-Unis

Merci à tous nos partenaires qui ont appuyé le programme canadien par leur contribution en 2011 :

Canada

Acadia University
Advantage Oil & Gas Ltd.
Affaires indiennes et du Nord Canada
Agriculture et Agroalimentaire Canada – Administration du rétablissement agricole des Prairies
Alberta Environment
Alberta Sport, Recreation, Parks & Wildlife Foundation
Alberta Sustainable Resource Development
AltaGas Services Inc.
Anderson Exploration Ltd.
Antelope Land Services Ltd.
Apache Canada Ltd.
ARC Resources Ltd.
ArcticNet Inc.
Atco Electric Ltd.
Baytex Energy Ltd.
BC Hydro
BC Parks
Bluenose Coastal Action Foundation
Bonavista Petroleum Ltd.
Boyd Petro Search
British Columbia Cattlemen's Association
British Columbia Waterfowl Society
Camrose County
Canada Private
Canadian Natural Resources Ltd.
Canadian Superior Energy Inc.
Canards Illimités Canada
Cavalier Land Ltd.
Cenovus Energy Inc.
Central Global Resources, ULC
Centrica Canada Limited
Challenger Development Corporation
Churchill Northern Studies Centre
Clean Annapolis River Project
Coastal Resources Ltd.
Cochin Pipe Lines Ltd.
Columbia Basin Trust
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada
Compagnie Minière IOC (Iron Ore Company of Canada)
Comox Valley Farmer's Institute
ConocoPhillips Canada
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
Conservation de la nature Canada
Cornerstone Agri-Environmental Group Plan
Cornwallis Headwaters Society
Crescent Point Resources Limited Partnership
Crew Energy Inc.
Culane Energy Corporation
Université Dalhousie
Delphi Energy Corp.
Delta Waterfowl Foundation
East Kootenay (District régional de)
Edwards Land (Calgary) Ltd.
Elfros No. 307 (Municipalité rurale de)
Enbridge Pipelines Inc.
EnCana Corporation
EnerMark Inc.
Environnement Canada
Evolve Surface Strategies Inc.
ExxonMobil Canada Energy
Fondation canadienne Donner
Fondation de la faune du Québec
Friends of Cornwallis River Society
Galleon Energy Inc.
Gestion des ressources hydriques Manitoba
Grande Prairie (Ville de)
Habitat Conservation Trust Foundation
Habitat faunique Canada
Habitat pour l'humanité
Harvest Energy
Heritage Surface Solutions Ltd.
Horseshoe Land Ltd.
Imperial Oil Resources Ltd.
James Richardson International
Kings Community Economic Development Agency
Kings County (Muncipalité de)
Land Solutions Inc.
Landwest Resource Services Ltd.
Lockhorn Exploration Ltd.
LXL Consulting Ltd.
Majestic Land Services Ltd.
Manitoba Conservation
Manitoba Habitat Heritage Corporation
Manitoba Hydro
Manitoba Wildlife Federation Habitat Foundation
Manitok Exploration Inc.
Maverick Land Consultants Inc.
MEC Operating Company
MGV Energy Inc.
Minburn County (No. 27)
Minco Gas Co-op Ltd.
Ministère de l'Agriculture de la Nouvelle-Écosse
Ministère de l'Agriculture de l'Île-du-Prince-Édouard
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec
Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources du Yukon
Ministère de l'Environnement de la Colombie-Britannique
Ministère de l'Environnement de la Nouvelle-Écosse
Ministère de l'Environnement du Nouveau-Brunswick
Ministère de l'Environnement du Yukon
Ministère de l'Environnement et de la Conservation de Terre-Neuve-et-Labrador
Ministère des Ressources naturelles de la Nouvelle-Écosse
Ministère des Ressources naturelles du Nouveau-Brunswick
Ministère des Richesses naturelles de l'Ontario
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec
Mistik Management Ltd.
Mountain Equipment Co-op
Musquodoboit Lumber Ltd
NAL Resources Limited
Nanaimo (District régional de)
Niven & Associates Inc.
Northrock Resources Ltd. (Canada)
Northwest Territories Department of Environment and Natural Resources
Nova Scotia Crown Share Land Legacy Trust
Nova Scotia Federation of Agriculture
OutSource Seismic Consultants Inc.
Pan Canadian Petroleum Limited
Paramount Energy Trust
Parcs Canada
Pengrowth Corporation
Penn West Petroleum Ltd.
Pierce Reston Inc.
PotashCorp
Prairie Mines and Royalty Ltd.
Prospect Oil and Gas Management Ltd.
Qualico Developments
Ravenswood Developments Inc.
Remington Development Corporation
Ressources humaines et Développement social Canada
Ressources naturelles Canada
Richardson Foundation Inc.
Richland Petroleum Corporation
Rife Resources Ltd.
Rocky View (District municipal de)
Sabretooth Energy Ltd.
Saskatchewan Crop Insurance Corporation
Saskatchewan Environment
Saskatchewan Watershed Authority
SaskPower
SaskTel
Scott Land and Lease Ltd.
Shell Canada Products Ltd.
Shell Environmental Fund
Signalta Resources Limited
Simon Fraser University
Sobey Foundation
Société de la faune et des parcs du Québec
Société de développement régional du Nouveau-Brunswick
Société Duvetnor Ltée
Société Protectrice des Eiders de l'Estuaire
Spur Resources Ltd.
St Paul (Comté de)
Standard Land Company Inc.
Stettler County
Strathcona (Comté de)
Suncor Energy Inc.
TERA Environmental Consultants
Thompson & Associates, Inc.
TransAlta Corporation
TransGas Limited
Traverse Landgroup Ltd.
Trident Exploration Corp.
Trilogy Energy Corp.
TriStar Oil & Gas Ltd.
Tula Foundation
Turtle Mountain Conservation District
Twin Butte Energy Ltd.
Université de Sherbrooke
Université du Québec à Montréal
Université du Québec à Rimouski
Université Laval
Upper Souris Watershed Association
Vancouver Foundation
Vancouver International Airport Authority
Vermilion Energy Trust
Viterra
WAM Development Group
Westfire Energy Ltd.
Weyerhaeuser

Autre

Wrangel Island Nature Reserve

États-Unis

Alabama Division of Wildlife and Freshwater Fisheries
Alliance Pipeline Limited Partnership
Arizona Game and Fish Department
Arkansas Game and Fish Commission
Atlantic Flyway Council
Bayer CropScience Inc.
Boreal Songbird Initiative
California Department of Fish and Game
Campion Foundation
Cargill Limited
Central Flyway Council
Colorado Division of Wildlife
Davis LLP
Delaware Division of Fish and Wildlife
Delta Waterfowl Foundation
Ducks Unlimited, Inc.
Florida Fish and Wildlife Conservation Commission
Frank J. Chapman Fund
Friends of the Nature Conservancy of Canada
Georgia Wildlife Resources Division
Illinois Department of Natural Resources
Indiana Department of Fish and Wildlife
Iowa Department of Natural Resources
Kansas Department of Wildlife and Parks
Kentucky Department of Fish and Wildlife Resources
Louisiana Department of Wildlife and Fisheries
Louisiana Pacific Corporation
Massachusetts Division of Fisheries and Wildlife
Michigan Department of Natural Resources
Minnesota Division of Fish and Wildlife
Mississippi Department of Wildlife, Fisheries and Parks
Mississippi Flyway Council
Missouri Department of Conservation
National Fish and Wildlife Foundation
Nebraska Game and Parks Commission
Nevada Department of Wildlife
North Carolina Wildlife Resources Commission
North Dakota Game and Fish Department
Oceans Nord Canada
Ohio Division of Wildlife
Oklahoma Department of Wildlife Conservation
Open Space Institute
Pennsylvania Game Commission
PEW Charitable Trusts
South Carolina Department of Natural Resources
South Dakota Game, Fish and Parks Department
Syngenta Crop Protection Inc.
Tennessee Wildlife Resources Agency
Texas Parks and Wildlife Department
The Nature Conservancy
Transcanada Pipelines, Ltd.
U.S. Fish and Wildlife Service
U.S. Forest Service
U.S. Geological Survey – Biological Resources Division
Utah Division of Wildlife Resources
Utah State University
Vermont Department of Fish and Wildlife
West Virginia Division of Natural Resources
Wisconsin Department of Natural Resources

Nous remercions tous nos partenaires financiers et nous nous excusons si nous avons par inadvertance oublié des donateurs dans ces listes.

Image en arrière-plan :
Fuligule à dos blanc.
Canards Illimités Canada

Les partenaires canadiens de la conservation sont reconnaissants pour l'aide financière fournie en vertu de la *North American Wetlands Conservation Act* (NAWCA) des États-Unis et par les autres partenaires américains et canadiens.

Also available in English.

Renseignements

Pour obtenir de l'information sur le PNAGS ou la NAWCA au Canada ou pour obtenir des exemplaires supplémentaires :

Bureau de coordination du CNACTH/PNAGS et Secrétariat des terres humides
Service canadien de la faune
Environnement Canada
351, boul. Saint-Joseph, 15e étage
Gatineau (Québec) K1A 0H3
Tél. : 819-934-6036
nawmp@ec.gc.ca

Pour consulter la présente publication sur support électronique :
nawmp.ca

Financement obtenu en vertu de la *North American Wetlands Conservation Act* :
terreshumidescanada.org

Initiative de conservation des oiseaux de l'Amérique du Nord :
nabci.net

Carte des régions de conservation des oiseaux :
http://www.nabci-us.org/map.html